

LANGUE(S) DE SPECIALITE(S) : MYTHE OU REALITE?

Lexicographie et “langue(s) de spécialité(s)”

Jean BINON
Serge VERLINDE
I.L.T., K.U.Leuven

1. Des langues de spécialité(s) à la communication sur objectifs spécifiques

1.1. Langues de spécialité(s)

Signalons d'emblée que nous n'avons nullement l'intention d'entrer dans le dédale des appellations plus ou moins bien contrôlées comme “français instrumental”, “français fonctionnel” etc., lancés dans les années 1974-75 et récusés par le fracassant article de L. Porcher *Monsieur Thibaut et le bec Bunsen*. Ce fameux article démontrait de façon éclatante que ce n'est pas la langue qui doit être qualifiée de fonctionnelle mais plutôt l'enseignement de cette langue.

Bien d'autres étiquettes ont été et sont utilisées, dont le terme “discours de spécialité” (Moirand, 1993), une notion déjà bien plus riche et plus adéquate, puisqu'elle intègre la dimension discursive.

Mentionnons en outre le terme “Fachsprache”, en allemand, “English ou Languages for specific purposes”, (ESP) ou (LSP) en anglais (cf. Binon et Cornu, 1985, Challe et Lehmann, 1990, Lehmann, 1993).

Le terme générique “langue(s) de spécialité(s)” constitue une notion purement linguistique, utilisée depuis les années 1960 pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication orales ou écrites qui impliquent la transmission d'une information, d'un champ d'expérience particulier, d'une discipline, d'une science, d'un savoir-faire lié à une profession déterminée, etc.

Les langues de spécialité(s) se caractériseraient par une syntaxe réduite et un vocabulaire spécialisé. Il s'agirait d'un sous-système moins complet de la langue générale qui privilégie certaines tournures ou constructions, certains modèles: ex. la nominalisation dans la presse, les procédés de distanciation (ex. passivation, locutions impersonnelles) dans le discours scientifique, juridique, etc. Nous caricaturons à peine en affirmant que les langues de spécialité(s) ont souvent été réduites à une question de terminologie. Or ce n'est que la portion congrue du problème (Binon, 1991, 154).

Nous croyons avoir démontré (Binon et Cornu, 1985) qu'il n'existe pas de véritable dichotomie entre langue générale et langue de spécialité. On pourrait comparer ce rapport à celui qui existe entre langue et parole, lexique et vocabulaire. Le système linguistique, le code, est le même pour tout le monde mais chaque locuteur procède à un découpage différent d'après la situation de communication dans laquelle il se situe, les opérations, les intentions de communication à réaliser.

1.2. Communication sur objectifs spécifiques

Depuis une dizaine d'années la notion “d'enseignement”, de “français” ou de “communication sur objectifs spécifiques” (COS) tend à évincer le terme “langue de spécialité(s)”.

Pour Hutchinson et Waters (19987, 19) par exemple, la COS n'est pas un produit linguistique

différent mais une approche de l'enseignement des langues dans laquelle "toutes les décisions concernant le contenu et la méthodologie sont basées sur les raisons pour lesquelles l'apprenant apprend la langue étrangère".

Cette approche didactique ainsi que la perspective communicative de l'enseignement ont plusieurs répercussions.

1.2.1. Prise en compte d'un certain nombre de paramètres didactiques

Il convient de prendre en compte les paramètres didactiques suivants: le public-cible, les besoins communicatifs, les objectifs, la situation de communication et d'apprentissage des apprenants, les opérations langagières à maîtriser, etc.

1.2.2. Prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication

Dans la compétence de communication, il n'y a pas qu'une composante linguistique, c'est-à-dire phonologique, morphosyntaxique, sémantique et lexicale à privilégier, comme l'enseignement l'a souvent fait trop unilatéralement. Doivent également être prises en compte:

- La composante socioculturelle et interculturelle: les conventions du champ, etc. (cf. Binon et Claes, 1996 et Lehmann, 1996),
- La composante discursive (Moirand 1993, Kahn, 1995),
- La composante référentielle,
- La composante stratégique, qui joue un rôle primordial dans toute communication, mais surtout dans la négociation.

1.2.3. Gestion de la diversité

Puisqu'il s'agit avant tout de "gérer la diversité", comme le dit D. Lehmann (1993), nous combinons dans notre enseignement de la COS, et du français des affaires en particulier, à l'Institut interfacultaire des langues vivantes où nous travaillons, plusieurs approches, plusieurs principes:

- des principes de l'approche notionnelle-fonctionnelle: organisation en savoir-faire (ex. savoir verbaliser des représentations graphiques, décrire, comparer des fluctuations de prix, etc.);
- un découpage domanial (cf. Gisèle Kahn, 1995): français des affaires: entreprise, commerce, finances, travail, emploi (organisation thématique); français juridique, médical, etc.;
- approche discursive: familiariser les apprenants avec divers types de discours: économique, juridique, médical, etc. qu'ils doivent pouvoir comprendre ou produire;
- compétence interculturelle: communication et négociation interculturelles;
- centration sur l'apprentissage: approche qui "consiste à se demander comment on apprend à communiquer en langue étrangère dans tel type de situation, plutôt que de privilégier le *quoi* ou le *qui...*" (D. Lehmann, 1996), donc tenir compte des différents styles d'apprentissage.

Les composantes linguistique et discursive ne sont évidemment pas absentes, puisque nous pratiquons une grammaire communicative du discours en insistant particulièrement sur les connecteurs. Nous attachons par ailleurs beaucoup d'importance à la compétence lexicale combinatoire, au vocabulaire contextualisé que nous présentons dans son "fonctionnement discursif", comme le dit S. Moirand (1993).

2. Lexicographie et communication sur objectifs spécifiques

Depuis une dizaine d'années, nous pratiquons la lexicographie pédagogique pour un public d'apprenants de français langue étrangère ou seconde (FLES) dans le domaine du français sur objectifs spécifiques (FOS), du français des affaires (FA) plus particulièrement.

Voici nos cinq sources d'inspiration principales:

- La lexicologie explicative et combinatoire de Mel'cuk (1995, 199), même si elle doit être transposée, vulgarisée en quelque sorte, traduite en termes didactiques. Les définitions actantielles, le principe de décomposition sémantique, par exemple, recèlent un potentiel d'exploitation d'une richesse insoupçonnée, comme nous croyons l'avoir montré pour les définitions d'une part (Verlinde et al., 1998) et pour les synonymes d'autre part (Binon et al. 1998).
- Les dictionnaires généraux et spécialisés existants, malgré leurs nombreuses carences et faiblesses.
- Un corpus électronique de 25 millions de mots, outil indispensable pour tout lexicographe ou dictionnariste (auteur de dictionnaire) qui se respecte.
- Notre propre expérience didactique qui nous permet de connaître les besoins communicatifs et les difficultés des apprenants, d'avoir une idée de la façon dont on leur enseigne le vocabulaire, de leurs processus d'apprentissage du vocabulaire, etc.
- L'expertise des spécialistes: professeurs de français, économistes, hommes d'affaires, non seulement français mais également des autres aires principales de la francophonie: Belgique, Québec, Suisse romande. Eux seuls sont capables de nous procurer les variantes géographiques par exemple.

2.1. LE DICOFE

Vu la carence des matériaux existants, nous avons d'abord élaboré un *Dictionnaire contextuel du français économique* (DICOFE) pour nos apprenants. Ce dictionnaire de production, publié en quatre fascicules (L'entreprise, Le commerce, Les finances et L'Emploi), s'adresse à un public débutant ou intermédiaire en français des affaires. Il initie l'apprenant à la fois au discours de l'économie et au vocabulaire nécessaire pour en parler, en organisant les contextes de façon onomasiologique (ex. la vie d'une entreprise de sa création à la faillite) et en introduisant les mots-clefs relevant de chaque thème (Verlinde, Binon et al., 1993-1996).

2.2. LE DAFA

Le *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires* (DAFA), que nous sommes en train d'élaborer avec une équipe internationale et qui paraîtra en 1999 (Binon, Verlinde, Van Dyck et Bertels), est un dictionnaire d'apprentissage semi-multilingue, axé sur la production. Il ne s'agit pas seulement d'un dictionnaire pour apprenants mais d'un dictionnaire d'apprentissage, c'est-à-dire conçu de façon à faciliter l'apprentissage du vocabulaire. L'apprenant peut y avoir accès soit par la langue-cible, soit par le biais de sa langue maternelle, grâce à un index traduit en cinq langues (allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais) et à des index inversés.

Comme le DAFA est axé sur la production, il se propose de donner à l'apprenant toutes les informations dont celui-ci a besoin pour formuler ses idées. C'est pourquoi ce dictionnaire

actif devrait pouvoir, dans la mesure du possible, remplacer l'intuition du locuteur natif expert dont l'apprenant aimerait disposer mais qui lui fait défaut.

2.2.1. Macrostructure: 125 familles lexicales plus 10 mots-outil

La sélection de la macrostructure s'est faite en fonction de critères à la fois objectifs (le taux de fréquence, la disponibilité et le taux de couverture) et subjectifs (les besoins communicatifs du public-cible, les objectifs (réception et/ou production)).

Le recoupement de quatre listes de fréquence différentes dont trois étaient déjà "didactisées" nous a permis de retenir quelque 125 familles lexicales (ex. investissement, investir, investisseur, etc.). Nous y avons ajouté une dizaine de mots-outil comme "taux", "indice", ainsi que le vocabulaire qui se rapporte aux fluctuations. Dans sa totalité, cette nomenclature semble bien couvrir tout le champ de l'économie et du français des affaires et fournir aux apprenants tout le vocabulaire dont ils ont besoin pour fonctionner adéquatement dans un milieu d'affaires.

2.2.2. Microstructure: description d'un vocabulaire contextualisé dans son fonctionnement discursif

Voici les principales caractéristiques de la microstructure:

- organisation onomasiologique. Alors que la macrostructure est organisée de façon sémasiologique, alphabétique donc, la microstructure est organisée de façon onomasiologique, thématique, à l'instar du *Longman Language Activator* (1993), ce qui est absolument nécessaire pour un dictionnaire axé sur la production;
- tableau de dérivation. Il facilite l'organisation linguistique du vocabulaire, puisque tous les mots de la même famille lexicale se trouvent regroupés dans un tableau de dérivation synoptique qui fait ressortir aussi les cases vides;
- définitions actantielles. Ce type de définition mentionne explicitement les principaux actants: agents, objets, etc. Ceci est d'autant plus important que les apprenants de FLES ont besoin de critères de sélection et de restriction pour orienter leur choix d'un lexème ou d'un (para)synonyme.
- combinaisons des mots. Il ne suffit pas de connaître des mots isolés. C'est pourquoi le DAFA donne les principales combinaisons de mots: locutions, expressions idiomatiques, collocations, classées selon des critères à la fois morphosyntaxiques, paradigmatiques et pragmatiques;
- notes d'usage. Elles indiquent comment les mots ou les unités lexicales s'emploient et portent sur des difficultés grammaticales et lexicologiques, des informations culturelles, pragmatiques, etc.
- accès multilingue, grâce à la traduction de toute la nomenclature et aux index inversés;
- indication du taux de fréquence de tous les mots de la nomenclature.

L'objectif est d'offrir aux utilisateurs un ouvrage qui soit à la fois un dictionnaire des collocations, des synonymes, des difficultés grammaticales et lexicologiques, un dictionnaire analogique et un thésaurus. L'organisation à la fois linguistique et conceptuelle facilite la production, alors que le classement alphabétique est surtout pratique pour la compréhension.

BIBLIOGRAPHIE

- Binon, J. (1991) *Un dictionnaire d'apprentissage du français des affaires. Projet et propositions de réalisation*. In: S. Verlinde (ed.) *Proceedings of the Symposium on differentiation in LSP, Learning and Teaching*. Leuven: Instituut voor Levende Talen. 143-188
- Binon J., Claes M.Th., (1996), *La communication et la négociation interculturelles dans un milieu d'affaires*, *Romaneske*, n° 1, 3-31; n° 2, 3-31
- Binon J., Cornu A.m. (1985), *The Degree of Systematisation to define the Relationship between General and Functional Language*, Perrin M. (ed.), *Proceedings of the 4th European Symposium on LSP, Bordeaux*, Université de Bordeaux II, 21-52.
- Binon J., Dancette J., Verlinde S., (1998), *Comment améliorer le traitement des synonymes dans un dictionnaire de langue*. In: Fontenelle T. et al. *Actes Euralex, Communications soumises à EURALEX '98 (Huitième Congrès International de Lexicographie à Liège)*, Département d'anglais et de néerlandais, Université de Liège, 77-87
- Binon J., & Verlinde S., (1992), *Le Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires. Un projet de lexicographie didactique*. In: H. Tommola & K. Varantola, T. Salmi-Tolonen & J. Schopp (eds). *Proceedings of the Fifth Euralex International Congress (August, 4-9, 1992, University of Tampere)*. Part I: 43-50.
- Binon J., & Verlinde S., (1997), *Comment concevoir un dictionnaire d'apprentissage?* Paris, "Le Français dans le Monde", 129, 66-68.
- Binon J., Verlinde S., (1997), *Le DAFA, Un dictionnaire d'apprentissage et de production multilingue pour le français des affaires*, Paris, Point commun, *La revue du français des affaires et des professions*, 12-14
- Binon J., Dancette J., Verlinde S., (1998), *Comment améliorer le traitement des synonymes dans un dictionnaire de langue*. In: Fontenelle T. et al. *Actes Euralex, Communications soumises à EURALEX '98 (Huitième Congrès International de Lexicographie à Liège)*, Département d'anglais et de néerlandais, Université de Liège, 77-87
- Binon J., Verlinde S., (1998), *Le Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires: un nouveau type de dictionnaire 'apprentissage multilingue axé sur la production*, *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXIII, n° 4, 439-451
- Binon J., Verlinde S., Van Dyck J., Bertels A., (à paraître): *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires*, Paris, Didier-Hatier
- Challe O., Lehmann D., (1990), *Le français fonctionnel entre l'alternative politique et le renouvellement méthodologique* in: *Publics spécifiques et communication spécialisée*, numéro spécial du Français dans le Monde, août-septembre 1990, 74-81
- Cusin Berche F., (1997), *A la recherche de quelques caractéristiques linguistiques des textes spécialisés et de la rédaction technique*, *Le langage et l'homme*, 34.4. 21-55
- Guével Z., (1995), *La lexicographie française des affaires, Représentation lexicale d'une langue de spécialité*. Thèse de doctorat non publiée (Université Paris XIII)
- Hutchinson T., Waters A., (1987), *English for Specific Purposes, A learning centred approach*, Cambridge, Cambridge University Press
- Kocourek R., (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter Verlag
- Kahn G., (1995), *Différentes approches pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques*, numéro spécial du Français dans le Monde, *Recherches et Applications, Méthodes et méthodologies*, janvier, p 144-152

- Kvam S., (1997), *Fachkommunikation und Klassifizierung von Fachtexten*, in: Neumann I., Billeau J.,(eds.) Was ist Fachsprache?, Working Papers, Reports, Ostfold College, Os allé, 9, N-1750, Halden, Norvège
- Lehmann D., (1993), *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris, Hachette
- Lehmann D., (1996), *Le français sur objectifs spécifiques aujourd'hui: une approche délinéarisée, linguistique et culturelle*, in: L'avenir du français dans une Europe pluriculturelle, Actes du 2ème Congrès National des Professeurs de Français, Université Aristote, Thessalonique, 219-221
- Lehmann D., (1996), *Le français sur objectifs spécifiques et l'intégration de la composante culturelle*, in: L'avenir du français dans une Europe pluriculturelle, Actes du 2ème Congrès National des Professeurs de Français, Université Aristote, Thessalonique, 1996, 224-228
- Lerat P., (1995), *Les langues spécialisées*, Paris, P.U.F.
- Mel'cuk et al., (1984, 1988, 1992,), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, I, II, III*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk Clas A., Mel'cuk I., Polguère A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Bruxelles, De Boeck
- Moirand S., (1993) : *Décrire les discours de spécialité*, Communication lors des III Jornadas de lenguas para fines específicos (Universidad Alcalá de Henares, 15-17 nov. 1993)
- Summers D., (éd.), (1993), Longman Language Activator, Harlow, Longman
- Verlinde S., Binon J., Van Dyck, J., Folon, J. (1993-1996) : *Dictionnaire contextuel du français économique, Leuven, Garant. (4 tomes: L'entreprise, Le commerce, Les finances, L'emploi)*.
- Verlinde S., Binon J., (1994), The Dictionnaire Contextuel du Français Economique: A Production Oriented Dictionary of Business French, in Martin W. et al.(eds), Euralex 1994 Proceedings, Papers submitted to the 6th Euralex International Congress on Lexicography in Amsterdam, The Netherlands
- Verlinde S., Binon J., (1995), Le Dictionnaire Contextuel du Français Economique : Un Projet de Lexicographie pédagogique, in Beheydt L., (ed.) ABLA Papers, Linguistique appliquée dans les années 1990, n°16, 79-88
- Verlinde S., (1995), La combinatoire du vocabulaire des fluctuations dans le discours économique, Cahiers de Lexicologie, 66. 1. 137-176
- Verlinde S., (1998), Redéfinir la définition. In: Fontenelle T. et al. Actes Euralex, Communications soumises à EURALEX '98 (Huitième Congrès International de Lexicographie à Liège), Département d'anglais et de néerlandais, Université de Liège, 375-387